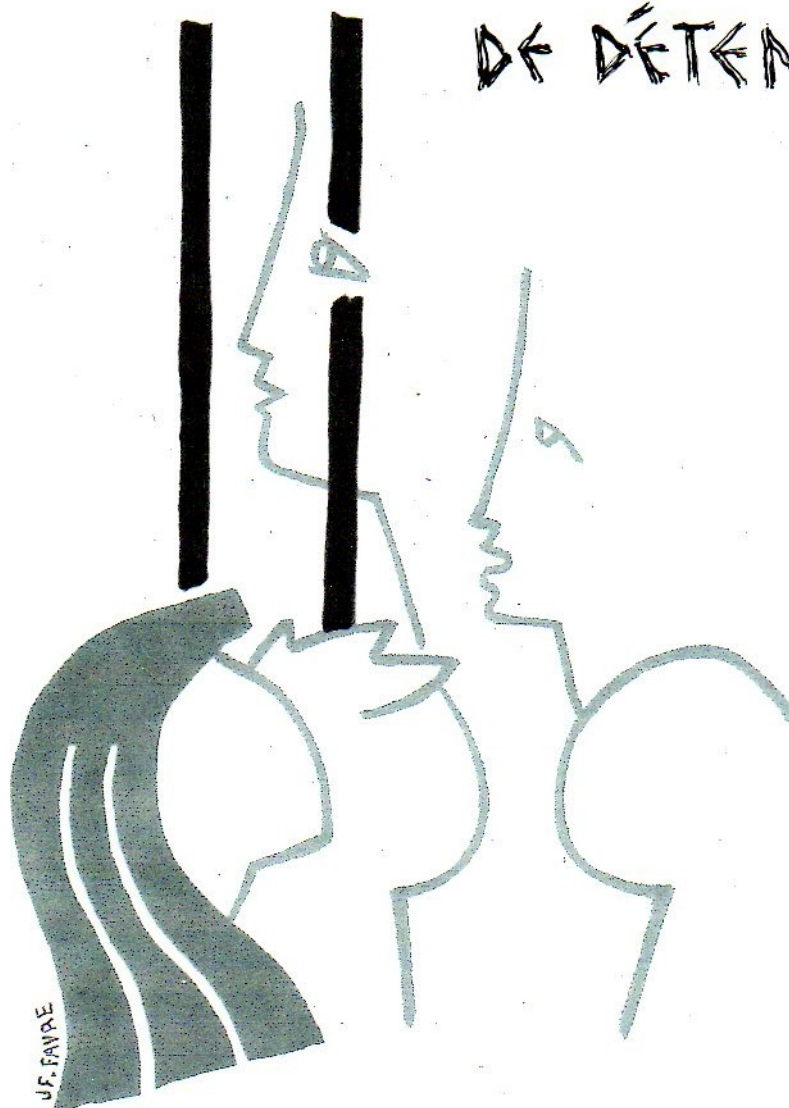


Groupe Local de Concertation Prison de Saintes

24èmes JOURNEES NATIONALES PRISON
du 16 au 20 novembre 2017

LE TEMPS DU PARLOIR
POUR LES FAMILLES
DE DÉTENU·ES



Le temps du parler pour les familles de détenus

Pour rencontrer un proche en prison, il est nécessaire pour les familles de mettre en route la lourde machine pénitentiaire : intégrer les savoir-faire pour obtenir un permis de visite, maîtriser tout un ensemble de règles sécuritaires qui interviennent à l'entrée de la prison, respecter les horaires avant de pouvoir pénétrer en prison et arriver jusqu'au parler.

Les réalités sont différentes en fonction des lieux et de la période de détention, depuis le parler individuel "mono famille" selon les établissements, ou le parler commun "multi familles" aménagé avec ou sans boxes, jusqu'aux unités de vie familiale ou aux parloirs familiaux qui interviennent plus tardivement dans le parcours carcéral.

Quelles que soient les conditions du parler, il s'agit toujours de la confrontation de deux mondes, celui de l'intérieur et celui de l'extérieur, de vécus différents qui ont du mal parfois à coexister. A force d'autocensure des gestes et des émotions, à force de faire bonne figure pour protéger l'autre, de ne pas dire, à force de contraintes et de difficultés de toutes sortes, l'incompréhension arrive souvent à s'insinuer au fil du temps pour se traduire en soupçons, exigences et parfois en déchirures et ruptures.

Quant aux enfants, nombre d'entre eux ont également "à faire" au lieu parler pour rencontrer leur mère ou leur père incarcéré, un lieu aux normes le plus souvent strictes et inappropriées à leurs besoins essentiels. Leur présence au parler ne saurait toutefois être remise en cause tant ces temps de contacts entre enfants et parents permettent de nourrir des liens fondamentaux.

Le film « De sas en sas » de Rachida Brakni investit ce lieu du côté des bancs des visiteurs et nous amène ainsi à nous interroger sur ce temps si particulier du parler pour les familles de détenus.

Jeannette FAVRE

EXPOSITION

Voyage vers l'autre

**Productions plastiques réalisées par les personnes détenues dans le cadre
des activités de l'Unité locale d'enseignement de la maison d'arrêt**

Centre social Belle Rive (3 rue du Cormier Saintes)
du lundi 6 novembre au jeudi 16 novembre 2017
14h - 18h

temps de rencontre et d'échanges (ouvert à tous)
mardi 14 novembre à 17h30

entrée libre

PROJECTION/DEBAT

Lundi 20 novembre 2017 – 20h30

GALLIA-CINEMA

De SAS en SAS

réalisé par Rachida BRAKNI (2016)

Durant l'été 2013, la canicule s'est installée et Nora se prépare, avec sa mère, à rendre visite à son frère détenu à Fleury-Mérogis. Sur place, elles croisent d'autres femmes, venues voir leur mari. Ensemble, elles passent les multiples portes, essaient d'amadouer les gardiens pour améliorer le confort de leurs proches ou cachent des barres de chocolat dans leur foulard. Souvent, elles se heurtent à l'indifférence du personnel qui suit scrupuleusement le règlement. Toutes se connaissent depuis longtemps. L'une d'elle, exténuée, ne veut plus se rendre au parloir, quitte à ce que son mari ne voit plus sa fille.

Présentation par Luc Lavacherie du Gallia-Cinéma

Les associations membres du Groupe local de concertation Prison de Saintes seront présentes pour répondre aux questions du public

Payant

Groupe Local de Concertation Prison de Saintes

Association nationale des visiteurs de prison (ANVP), section de Saintes

Association socioculturelle de la maison d'arrêt de Saintes (ASCMA)

Association Solidarité Prison

Aumônerie catholique de la maison d'arrêt de Saintes

Croix-rouge française - délégation de Saintes

Communauté Emmaüs de Saintes

Ligue des droits de l'Homme (LDH), section de Saintes

Ordre des avocats de Saintes

Observatoire international des prisons (OIP)

Secours catholique - secteur de Saintes

Secours populaire - secteur de Saintes



PARTENAIRES

Association Belle Rive Centre social (Saintes)

Gallia-Cinéma (Saintes)

ILLUSTRATION

Jean-François FAVRE

CONTACT

Jeannette FAVRE : 06 88 32 74 57

Agathe MORIN : 06 60 07 90 71